

JEUDI 25 AOUT 2016

L'ECONOMISTE



LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC

EDITORIAL

Systeme

NOMBREUX sont les citoyens qui réclament des programmes politiques précis aux candidats et aux partis. Ces derniers ont déjà commencé leur campagne pour les législatives d'octobre, mais bien peu ont de vrais programmes.

Malheureusement, le programme est devenu une exception, et pas seulement au Maroc. Partout, et au mieux, le parti dessinera un axe général, le moins «clivant» possible, c'est-à-dire qu'il fera des promesses passe-partout, que tout le monde adoptera sans y regarder de près. Il apparaît que le seul bon critère est que ces promesses soient agrémentées de propos hargneux et moqueurs pour les concurrents. Le PJD avait promis un 7% de croissance, certifiant qu'il battrait tout le monde sur le terrain de l'emploi et de l'économie. Cinq ans plus tard, on s'en sort avec une micro-croissance, trop maigre pour faire face à l'augmentation de la population et au taux d'inflation.

Pourtant, bien peu feront le lien entre un programme économique raté et l'augmentation du chômage, l'apparition des ingénieurs sans emploi ou la dégradation des postes de travail, alors que partout, chez les partenaires du Maroc, la reprise est à l'ouvrage.

Le jeu est autre: comment occuper la scène et les esprits sans avoir à ouvrir les livres de comptes? Quel parti politique aime rendre compte sauf à maquiller son action outrageusement? Quel parti politique ne blanchit pas ses échecs gouvernementaux en affirmant que rien n'est de son fait, rien n'est de sa faute?

Il ne faut pas rêver, les partis politiques ne se réformeront jamais tout seuls. Est-ce une raison pour que les citoyens désertent le champ politique?

Pas du tout et bien au contraire. Il leur appartient d'intervenir aussi souvent que possible pour faire fonctionner le système, sans l'abandonner à la seule disposition des partis. □

Nadia SALAH

SA: Attention à l'échéance du 30 août!

- Dernier délai pour déposer les états de synthèse au tribunal de commerce
- Au-delà, la pénalité pourrait atteindre 50.000 DH
- Une nouvelle disposition sur les sociétés anonymes

Voir page 2



Etiquetage

Du changement dans les rayons!

DE profondes mutations dans les codes régissant la composition des produits préemballés. Désormais, les agro-industriels devront se conformer à l'arrêté 281-16. Un texte qui précise les modalités d'étiquetage et rend obligatoires les indications qui renseignent sur les valeurs nutritionnelles (apports caloriques journaliers, teneur en sucre,

matières grasses...). Ce changement dans les rayons est non seulement un grand acquis en termes d'accès à l'information et de respect des consommateurs, mais il implique aussi un fort engagement et une responsabilité des producteurs/importateurs sous peine de sanctions prévues par la réglementation. □

Voir page 5

■ L'Europe baisse l'IS. Et nous?

Voir page 6

■ MedZ lance le marché des travaux du site PSA

Voir De Bonnes Sources

Votre courrier pages 12 & 13

«Petites bonnes»
La couverture sociale attendra

Voir page 7

L'ECONOMISTE Retrouvez votre dossier

COMPETENCES & RH

dès le 13 septembre prochain

Vos annonces continuent normalement